



PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

Commune de Serqueux

1100 route de Neufchâtel – 76440 Serqueux

Préambule écrit du maire

La municipalité soucieuse de poursuivre et compléter l'action éducative des enfants de la commune a dès 2018 organisé un accueil de loisirs sans hébergement en complément de la garderie périscolaire et à la suite de l'abandon des TAP. En effet, les enfants étant des adultes en devenir, les accueillir hors de leur espace familial, c'est créer avec eux un lieu de repères en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. Les valeurs défendues par la commune dans des espaces où les enfants évoluent sont la citoyenneté, la démocratie et l'accompagnement. Ces dernières années avec l'évolution de nos services nous avons aussi mis l'accent sur l'ouverture aux enfants de la culture et de la découverte des autres et de la nature. Notre ambition avec le PEdT et de pouvoir organiser tous les temps de l'enfant, et de monter en compétence sur ce sujet avec des pistes de réflexion sur le long terme.

L'ambition est de réfléchir à la jeunesse largement et pour la jeunesse.

Sommaire:

Présentation de la ville de Serqueux.....	1
La ville de Serqueux.....	1
Serqueux, une commune pleine d'atouts :	1
L'offre culturelle :	1
L'offre sportive :	1
Serqueux et ses espaces naturels :	2
Les associations sur le territoire :	2
La scolarité à l'école Jean Jaurès de Serqueux :.....	2
Le temps périscolaire :	2
Accueil du matin et du soir :	3
Accueil du midi :	3
Et pour la petite enfance ?	3
Le public :.....	4
Un rappel des besoins fondamentaux :.....	4
Besoins physiologiques :	4
Besoins de sécurité :.....	4
Besoins de reconnaissance et d'appartenance sociale :.....	5
Besoins d'estime de soi et des autres :.....	5
Besoins d'auto-réalisation :	5
Vivre son enfance à Serqueux ?	6
Les objectifs du projet éducatif du territoire :	9
Favoriser l'accès à la culture :.....	9
Permettre une approche sécurisante du numérique :	9
Accompagner le public de ses 0 à 18 ans :.....	10
Appuyer l'action parentale :	10
Développer les actions partenariales sur le territoire :	10
Le comité de pilotage :	10
Le rôle du coordinateur :	11
La démarche d'évaluation :	11
Les critères d'évaluation :	12

Présentation de la ville de Serqueux

La ville de Serqueux

Serqueux est une commune du département de la Seine-Maritime et de la région Normandie. Ses habitants sont appelés les Sarcophagiens et Sarcophagiennes. Serqueux est située dans le pays de Bray et dans le canton de Gournay-en-Bray, à 45 kilomètres de Rouen, 2 km de Forges les Eaux et à 15 km de Neufchâtel-en-Bray et de Buchy. Serqueux est située à 38 km de l'agglomération Rouennaise, la plus grande ville des environs.

Serqueux fait partie de la communauté de communes des 4 rivières (CC4R).

La commune est un nœud ferroviaire à l'intersection des lignes Amiens—Rouen et Gisors - Dieppe. Une liaison est d'ailleurs possible vers Paris Saint Lazard.

Les rivières d'Epte et d'Andelle sont les principaux cours d'eau qui traversent le village de Serqueux.

Sa population est passée de 853 habitants en 1990 à 980 aujourd'hui.

Serqueux, une commune pleine d'atouts :

- une gare.
- un cabinet médical avec médecins et infirmières.
- un centre commercial comprenant : pressing, cordonnerie, fleuriste, presse, opticien, pharmacie, coiffeur, esthéticienne.
- boulanger.
- bureau de poste.
- boucher.
- coiffeur.
- café tabac/presse.
- Maison Assistante Maternelle – les p'tits bout entrain.
- Stade municipal.

L'offre culturelle :

En partenariat avec l'association Serqueux Loisirs, une bibliothèque est présente sur la commune. La commune réalise actuellement une démarche afin d'ouvrir un pôle culturel en 2024. Cet espace accueillera une partie bibliothèque et service à la personne. Ces activités se diversifieront par la suite.

L'offre sportive :

Présent sur le territoire communal, les habitants disposent d'un stade de football municipal, d'un terrain de pétanque aucun club n'utilise les installations. La commune dispose d'un city stade permettant la pratique du football, basketball, handball, volleyball...

Un centre équestre est présent sur le territoire avec une offre de cours d'équitation. Ce manque de présence sportive sur la commune demande aux parents une implication dans les activités sportives des enfants.

Serqueux et ses espaces naturels :

Présent sur le territoire de la commune, Serqueux profite de la traversée de l'avenue verte reliant Dieppe à Paris. Autre espace de verdure présent sur la commune, le petit bois sauvage qui est un lieu de biodiversité et de nature accessible à tous.

Les associations sur le territoire :

- Club de la joie de vivre.
- Club des anciens combattants.
- Association des parents d'élèves – grandir en s'amusant.
- Comité des fêtes.
- ACAS.
- Serqueux Loisirs.
- Tous pour Henzo.
- Cheminots retraités.

Bien que disposant d'un tissu associatif restreint, celles-ci s'investissent dans la vie de la commune. Un échange entre le service animation et certaines animations a lieu régulièrement (repas partagé intergénérationnel, rencontre avec la maison d'assistantes maternelles ...)

La scolarité à l'école Jean Jaurès de Serqueux :

La commune de Serqueux dispose d'un établissement d'enseignement allant de la maternelle jusqu'au cm2. L'établissement accueille, en 2023, 106 élèves répartis comme tels:

- 38 maternelles
- 68 élémentaires

Une journée type dans la scolarité des enfants scolarisés à Serqueux est :

- 8h50 à 9h00 : accueil des élèves
- 9h à 12h : enseignement
- 13h20 : retour des élèves
- 13h30 à 16h30 : enseignement

Les locaux sont mis à disposition par la commune. L'enseignement secondaire est effectué à Forges les Eaux au collège Saint Exupéry. Les établissements d'enseignement supérieur, professionnelle ou général sont situés à Neufchâtel-en-Bray.

Le temps périscolaire :

Les locaux péri et extra scolaires sont situés au sein même de l'établissement scolaire. Jusqu'à 40 enfants peuvent être accueillis simultanément. L'encadrement des enfants est réalisé par un directeur diplômé BPJEPS LTP & APT, de deux animateurs diplômés BAFA.

Accueil du matin et du soir :

La commune met à disposition un accueil à destination des familles ayant besoin d'un moyen de garde.

Les horaires d'ouverture sont : le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 6h45 à 9h.

Les familles sont accueillies par un ou deux animateurs qualifiés selon les effectifs prévisionnels d'inscription. Des animations sont proposées aux enfants ainsi que l'accès aux espaces autonomes.

Accueil du midi :

Tous les midis, les enfants sont récupérés par les agents municipaux pour aller se restaurer à la cantine. Sur l'année 2023, 97 enfants sont inscrits en temps de restauration scolaire.

Les enfants sont encadrés par :

- 2 Agents techniques.
- 2 Animateurs.

Les ATSEM accompagnent pour la descente et la montée entre l'école et la cantine.

Le temps méridien se déroule de 12h à 13h20.

La salle polyvalente sert de lieu de restauration aux enfants. Un nouveau lieu de restauration est en projet par la municipalité.

Et pour la petite enfance ?

Depuis 2021, une maison d'assistantes maternelles est ouverte dans l'aile EST de l'ancienne gare SNCF. Encadrée par trois assistantes maternelles diplômées, la MAM accueille les enfants de 0 à 3 ans.

Le public :

Un rappel des besoins fondamentaux :

Les enfants sont des êtres humains en constante évolution répondant à divers besoins. Selon la pyramide de Maslow, chaque niveau a besoin d'être complété avant de pouvoir accéder aux suivants.



Besoins physiologiques :

On nomme besoins physiologiques ceux liés au maintien de l'homéostasie de l'organisme : la régulation des grands équilibres biologiques nécessaires au maintien d'un état de santé physique.

Nécessaires à la survie de la personne, ils sont impérieux (respirer, boire, faire ses besoins, manger, dormir, se réchauffer, ...) et peuvent l'emporter sur la conscience s'ils ne sont pas satisfaits.

La présence à ce niveau du besoin de procréer est sujette à discussion. Celui-ci, utile pour l'espèce, ne semble pas nécessairement présent chez tout individu, ce qui fait que les interprétations divergent.

Besoins de sécurité :

On nomme besoins de sécurité ceux qui sont liés à l'aspiration de chacun d'entre nous à être assuré du lendemain physiquement comme moralement :

- sécurité d'un abri (logement, maison).
- sécurité des revenus et des ressources.
- sécurité physique contre la violence, délinquance, agressions ...
- sécurité morale et psychologique.
- sécurité et stabilité familiale ou, du moins, affective.
- sécurité médicale/sociale et de santé.

Besoins de reconnaissance et d'appartenance sociale :

Il s'agit de la recherche de communication et d'expression, d'appartenance à un groupe. Ce besoin d'intégration dans le lien social va de pair avec le besoin de reconnaissance et de considération. Le besoin d'amour doit pouvoir être pris en considération :

- besoin d'identité propre (nom prénom).
- besoin d'aimer et d'être aimé (affection).
- avoir des relations intimes avec un conjoint (former un couple).
- avoir des amis.
- faire partie intégrante d'un groupe cohésif.
- se sentir accepté.
- ne pas se sentir seul ou rejeté.

Ce besoin se manifeste par le comportement parfois atavique (volonté de ressemblance avec les ancêtres) ou grégaire (instinct qui pousse les individus à se regrouper entre semblables) de l'être humain.

Besoins d'estime de soi et des autres :

Besoin d'être respecté, de se respecter soi-même et de respecter les autres.

Besoin de s'occuper pour être reconnu, avoir une activité valorisante qu'elle soit dans le domaine du travail, ou dans celui des loisirs. Il s'agit en particulier, du besoin de se réaliser, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres) à travers une occupation. Le Résident a aussi besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

Besoins d'autoréalisation :

Besoin de poursuivre certains apprentissages avec l'implication du goût de l'effort, de connaître de nouvelles techniques et d'avoir des activités purement désintéressées. Besoin de communiquer avec son entourage et de participer, fût-ce modestement, à l'amélioration du monde.

Vivre son enfance à Serqueux ?

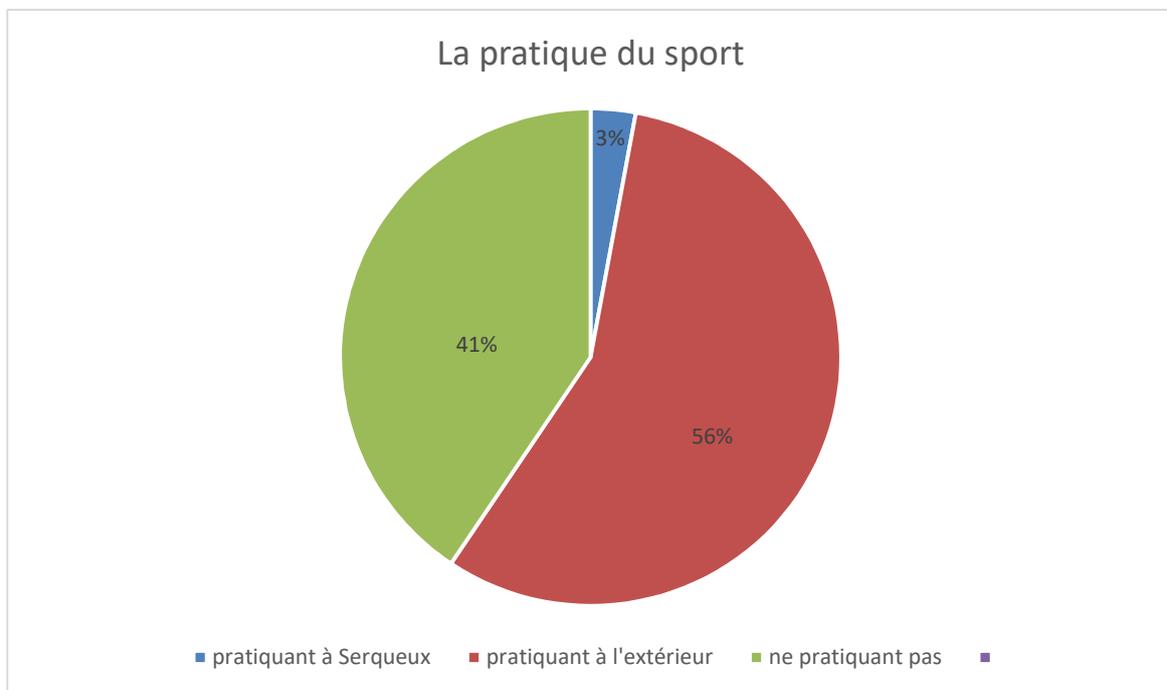
Après avoir eu ce rappel des différents besoins d'un enfant grâce à la pyramide de Maslow, nous pouvons légitimement nous poser la question de l'enfance à Serqueux.

Pour répondre à cette question, plusieurs outils ont été déployés afin de récolter le plus d'éléments sur les enfants de la commune.

- mise en place d'un questionnaire pour les adultes.
- échange durant le temps de cantine auprès des enfants.
- temps de rencontre auprès du personnel de cantine.

Tous ces éléments récoltés et analysés ont permis de dégager quatre thématiques.

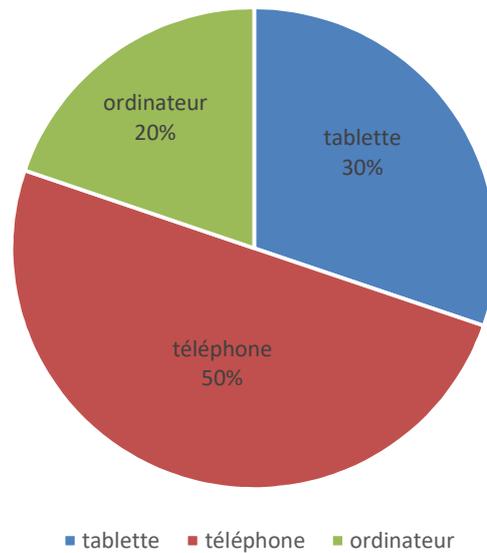
- La pratique sportive.
- L'accès à la culture.
- L'éducation au multimédia.
- L'environnement.



Sur 62 enfants interrogés, 39 pratiquent une activité sportive en club. Parmi tous ces enfants seulement 2 font du sport sur la commune. Ils font de l'équitation au centre équestre présent sur la commune.

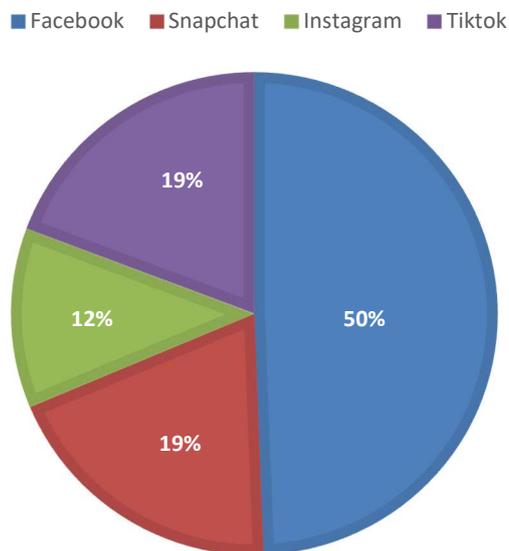
Concernant les enfants ne pratiquant pas de sport, les réponses des enfants varient. Certains évoquent l'emploi du temps parental, le coût du sport et/ou aucune envie de pratiquer une activité sportive.

Les enfants et les nouvelles technologies.



Les enfants utilisent pour la plupart un téléphone portable, que celui-ci leur appartienne ou non. La principale activité sur les smartphones est les applications de réseaux sociaux. Le graphique ci-dessous permet de constater que, dès le CP, les enfants ont accès à Facebook, Instagram et autres.

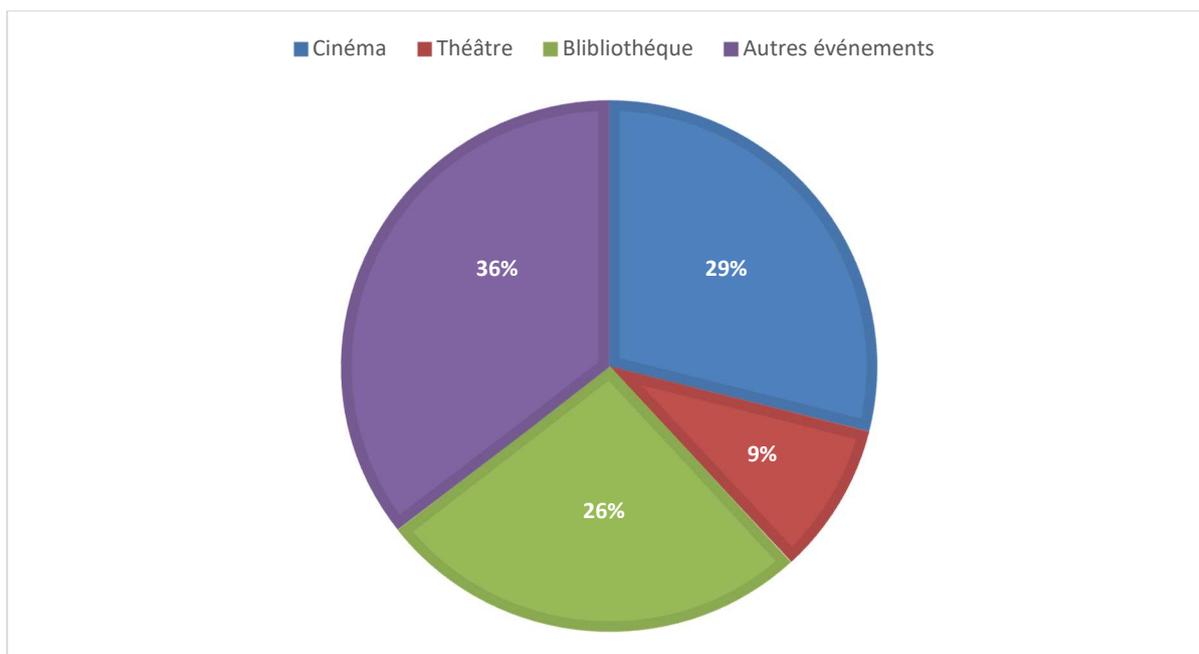
LES ENFANTS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



Les jeux vidéo figurent également dans les potentielles sources d'écrans utilisés. Plus de la moitié des enfants possède une console à la maison. Plus de la moitié d'entre eux dit regarder la télévision au moins une fois par jour. Tous les foyers disposent d'au moins une offre à un abonnement de streaming. 35 enfants passent au minimum une heure par jour sur une console de jeu ou sur les réseaux sociaux pour les plus grands.

L'accès au lieu de culture pouvant être compliqué avec l'augmentation du coût de la vie, les emplois du temps parentaux, nous avons voulu savoir comment les enfants fréquentent les lieux culturels avec la fréquence ou la visite au moins une fois des lieux tels que :

- Cinéma, une fois par mois.
- Théâtre, au moins une fois.
- Médiathèque, une fois par mois.
- Evènement autre, correspond à ce qui se passe dans la vie municipale (rues aux enfants, téléthon etc...)



Le cinéma est une activité facilement accessible aux enfants et aux familles. L'absence de multiplex à proximité évite les places à 10 € et permettant de multiplier ce type de sortie. Les cinémas de campagne ayant généralement des places à 5 €, plus accessibles.

Le théâtre reste quant à lui, une activité de « niche » et est difficilement accessible, ayant une image vieillissante. Les enfants disent ne pas être attirés par cette sortie.

Les évènements organisés par une municipalité sont ceux attirant le plus de monde. Généralement gratuits, les plus grands peuvent s'y rendre seuls et donc en autonomie. Ils profitent donc de l'occasion pour se retrouver entre eux.

34 enfants disent ouvrir un livre tous les jours. On constate également qu'une quinzaine de parents lisent tous les soirs au moment du coucher. Pour les enfants en âge de lire seuls, les lectures sont influencées par leurs loisirs principaux (lecture sur les chevaux pour les petites filles) ou par les effets de mode (découverte de « One pièce » en manga suite à la série sortie sur Netflix). Cependant, aucun enfant ne fréquente la bibliothèque de la commune préférant celles aux alentours.

Après tous ces échanges, nous pouvons tirer un bilan de toutes les questions posées aux enfants, nous pouvons constater que malgré une utilisation fréquente des écrans et ceux peu importe l'activité, les enfants pratiquent en général un sport en club.

L'évolution des pratiques du numérique doit nous interroger sur notre capacité à accompagner les enfants mais aussi les adultes sur l'utilisation des écrans tous supports confondus.

Les lieux de culture sont fuirs par les enfants. Médiathèque, théâtre mais également salle de musique, l'équipe pédagogique doit amener les enfants vers une fréquentation de ces lieux en favorisant une approche ludique et jeune.

Les objectifs du projet éducatif du territoire:

Le PEDT permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au « vivre ensemble ». Ces activités visent ainsi à répondre à un ensemble d'objectifs se déclinant du constat réalisé dans les pages précédentes.

Favoriser l'accès à la culture :

Une volonté de s'ouvrir vers l'extérieur tout en développant la curiosité et le questionnement du monde qui l'entoure, sortir des habitudes de consommation culturelle.

A travers cet objectif, nous souhaitons permettre aux enfants de se rencontrer peu importe le milieu social et culturel où ils évoluent afin de sortir des stéréotypes véhiculés.

- Accompagner chaque enfant à l'inscription de la bibliothèque.
- Permettre l'analyse d'œuvres culturelles.
- Emmener les enfants à de nouvelles manifestations culturelles.

Permettre une approche sécurisante du numérique :

L'utilisation du numérique et d'internet prenant une part de plus en plus importante dans la vie quotidienne, les enfants sont-ils capables d'utiliser les outils numériques en toute sécurité ?

- Permettre aux enfants de maîtriser l'outil internet.
- Sensibiliser aux divers dangers d'internet.
- Découverte des différents outils numériques.

Des actions de prévention du public à l'utilisation des différents moyens d'échanges, de communication, et d'informations avec différents acteurs devront permettre à l'enfant de devenir un citoyen du web.

Accompagner le public de ses 0 à 18 ans :

Faciliter les actions éducatives en prenant en compte les freins et leviers présents sur le territoire. Il s'agit pour les acteurs éducatifs de créer des parcours éducatifs propres à chaque âge, besoin et envie.

- Créer un espace jeune.
- Créer des parcours éducatifs.
- Permettre la mise en relation jeunes – professionnels.

Appuyer l'action parentale :

Dans une société où les besoins de l'enfant mais aussi les modes et les technologies évoluent, les acteurs éducatifs ont besoin de se soutenir. Les liens entre les actions éducatives dans la famille et en dehors ont vocation à aller dans la même direction.

Parce qu'éduquer un enfant peut être difficile, les familles peuvent se sentir dépassées.

La proposition, avec les différents acteurs éducatifs et la réalisation de temps d'échanges co-construit autour de l'enfance :

- Mettre en place des espaces de rencontres.
- Agir ensemble.

Développer les actions partenariales sur le territoire :

Afin de favoriser le projet dans son ensemble, les acteurs éducatifs seront invités à créer un réseau de personnes disposant de compétences variées.

- Créer un comité de pilotage.
- Mettre en place des projets en commun.

Le comité de pilotage

Pour mettre en place et suivre le projet éducatif, la mise en place d'un comité de pilotage est un incontournable. Il sera constitué comme tel :

- Maire de la commune.
- Adjointes municipaux et élus à la jeunesse.
- SDJES.
- Caisse Primaire d'Allocations Familiales
- Inspecteur académique.
- Les enseignants
- Coordinateur du projet éducatif.
- Un représentant du groupe scolaire.
- Un représentant des parents d'élèves élus.

D'autres acteurs pourront être ajoutés à cette liste. Le comité de pilotage se réunira trois fois dans l'année afin de faire un suivi des actions menées, en cours et à venir. Suite à chaque rencontre, un compte rendu sera rédigé et transmis à toutes personnes présentes.

Le rôle du coordinateur :

Pour mener à bien les objectifs du projet éducatif, le coordinateur se devra de :

- Réaliser le suivi des actions.
- Mettre en place les réunions entre les différents acteurs.
- Assurer les liens du réseau.
- Coordonner la communication.

La démarche d'évaluation :

Pour permettre à tous les acteurs du projet éducatif de connaître les avancées de celui-ci, il est important que le coordinateur ait un suivi de chaque objectif mis en place. Le coordinateur du projet éducatif du territoire pourra s'appuyer sur les retours effectués des actions mises en place par les différents acteurs du projet.

Les critères d'évaluation :

Objectifs	Critères
Favoriser l'accès à la culture : Accompagner chaque enfant à l'inscription de la bibliothèque	Nombre d'enfants
	Nombre de sorties
	Nombre de visites hors temps périscolaire
Permettre l'analyse d'œuvres culturelles	Nombre d'œuvres différentes proposées
	Nombre d'enfants participants
	Diversification des œuvres
	Temps d'échanges sur l'œuvre
Emmener les enfants à de nouvelles manifestations culturelles	Nombre d'enfants
	Nombre de première découverte culturelle
	Nombre de lieux culturels différents découverts

Objectifs**Critères**

Permettre une approche sécurisante du numérique :

Permettre aux enfants de maîtriser l'outil internet.	Tranches d'âges des participants.
	nombre de permis obtenus et évolution année après année.
	nombre de personnes concernées.
Sensibiliser aux dangers d'internet	nombre d'actions mises en place.
	Différencier les dangers d'internet.
	Connaitre les différentes plateformes d'aide et d'assistance.
	nombre de personnes concernées par les actions mises en place.
	Favoriser la prise de conscience de certains actes d'un point de vue moral, pénal et social.
Découverte des différents outils numériques.	L'équipe propose-t-elle suffisamment d'outils numériques différents ?
	Les outils mis en place sont-ils utilisés ?
	La charte d'utilisation est-elle respectée?

Objectifs**Critères**

Accompagner le public de ses 0 à 18 ans :

Créer un espace jeune	Nombre de jeunes concernés sur la première année?
	Evolution de la fréquentation ?
	Les jeunes se sentent ils en sécurité dans cet espace ?
	Les jeunes sont-ils acteurs de la vie de la structure ?
	Les jeunes sont-ils satisfaits des propositions dans la structure ?
	Les jeunes sont-ils impliqués dans la mise en place de projets ?
Créer des parcours éducatifs	Nombre de stagiaires accueillis
	Les actions proposées sont-elles toutes adaptées au public ciblé ?
	Les actions ont-elles un apport pédagogique à chaque fois ?
Permettre la mise en relation jeunes - professionnels	Nombre de stagiaires accueillis ou orientés ?
	Combien de professionnels ont accepté la prise en charge de jeunes dans le cadre de stage?
	Combien de rencontres enfants/jeunes - professionnels ont eu lieu ?

Objectifs**Critères**

Appuyer l'action parentale :

Agir ensemble.	Nombre d'actions proposées aux familles ?
	Présence des familles aux comités de pilotage.
	Communication et retour auprès des familles.
Mettre en place des espaces de rencontre.	Cohérence entre les demandes des familles et les rencontres ?
	Nombre d'actions réalisées ?

Objectifs**Critères**

Développer les actions partenariales sur le territoire :

Créer un comité de pilotage.	Chaque membre de la communauté éducative est-il représenté ?
	Régularité des réunions
Mettre en place des projets en commun.	Les acteurs éducatifs sont-ils force de proposition ?
	Les partenaires participent ils aux réunions ?
	Les actions ont elle un apport pédagogique à chaque fois ?

